

## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30.11.2020

Présents : Nadège Roux, Gregory Guillet, Olivier Amand, Jean-Baptiste Chaix, Michel Pires (en visio), Jerome Launey (en visio), Deborah Laffont, Marielle Wandhammer

Excusés : Thomas Pietrucci (la visio n'a pas fonctionné)

Le compte rendu du CA du 12.10.2020 a été adopté à l'unanimité.

### ADMINISTRATIF

La mise à jour des données du bureau à la mairie doit être faite (Marielle)

### POINT FINANCIER

- *CCRV* : la convention entre la CCRV et le VSF pour l'utilisation de la salle polyvalente pour des entraînements en cas de (très) mauvais temps est signée pour 2020 et 2021. Déborah et Nadège remarquent qu'il est possible de tirer à la carabine dans la salle polyvalente mais que cela peut être dangereux.

- *Subventions* : subventions demandées auprès de la Région (1500€), commune de Die (2000€) et Recyclerie (participation au frais de covoiturage pour l'utilisation « systématique » du minibus)

#### - *Dépenses* :

entretien du minibus + pneus neige

achat de matériel (7 paires de ski-roues, 20 paires de bâtons, 20 paires de skis, 4 paires de chaussures) à hauteur de 3000€

prise en charge 50 % de la formation MF2 et AT de Marie

#### - *Prise en charge Pôle / Argouges* :

Pour information, depuis plusieurs années, le VSF signe une convention avec les athlètes du Club, lycéens et universitaires, présents au Pôle à Villard et au lycée Argouges à Grenoble en section ski. Ces athlètes font partie de l'élite régionale en ski de fond ou biathlon.

Le Club participe actuellement à hauteur de 20 % de frais avec un plafond de 600€ uniquement pour les athlètes du Pôle. La section au lycée d'Argouges existe depuis 2 ans et n'est pas intégrée à ce partenariat.

En échange, les athlètes ont des clauses à respecter : participation aux événements du Club (AG, quelques entraînements même s'ils ne sont pas très disponibles sur les créneaux entraînements Club, porter les couleurs du Club aux courses mais très compliqué car souvent sponsorisé, communication de leurs résultats au Club,....)

Aujourd'hui, le Club souhaite inclure, dans la signature de ces conventions, les athlètes au lycées d'Argouges dont les frais sont presque similaires (3200€ pour le Pôle par an contre 2800€ pour Argouges par an).

A l'unanimité, les membres du CA du Club souhaite intégrer les athlètes d'Argouges mais la question du financement se pose (8 jeunes aidés au Pôle l'année dernière – 9 jeunes au Pôle + 6 jeunes à Argouges cette année)

Plusieurs propositions ont été faites sur le montant plafond et le % d'aide.

- Le trésorier remarque qu'au prévisionnel, le financement de 14 athlètes à hauteur des aides données en 2020 n'apparaît pas viable (14\*600€)

- Nécessité d'impliquer les familles de ces athlètes dans la recherche des ressources de financement ainsi que toute les familles du Club car ces athlètes sont aussi la vitrine du VSF et permettent l'accès à

des subventions et des financement pour « athlètes de Haut Niveau » qui sert à tout le Club (voir paragraphe SPONSORING)

La décision de la participation est reportée en avril quand nous aurons le bilan financier de cette année si particulière. Pour les années suivantes, la décision sera prise en amont.

Il est aussi remarqué que cette aide financière n'est pas une aide figée et qu'elle peut évoluer en fonction des années et des ressources du Club (les subventions publiques ont tendance à diminuer au global)

#### POINT SPORTIF

- L'information du remplacement d'Etienne par Nadège comme second entraîneur a été faite par mail avec la levée des restrictions concernant des entraînements.

- *bilan stage Toussaint* : malgré la 3ème journée qui n'a pas été faite (confinement), les deux jours se sont bien déroulés. Bonne participation des athlètes. Merci aux encadrants qui se sont rendus disponibles ces deux jours.

Souhait du Club de proposer un rattrapage des séances d'entraînement qui n'ont pas eu lieu en novembre dû au confinement – (Greg et Déborah remarquent qu'il n'y a pas d'obligation car le Club n'est pas responsable de la situation (les autres clubs locaux ne le proposent pas)

Proposition de rattraper 3 demi-journées la première semaine des vacances de Noël – 21-22-23 décembre de 9h30 à 12h.

- *stage de Noël* : du 18 au 31 décembre de 9h30 à 12h

- *stage de février* : du 8 au 11 février de 9h30 à 12h

- *session des 8 samedis* : les samedis du 9 janvier au 6 mars sauf le samedi 13 février (samedi du milieu des vacances scolaires de notre zone)

#### LICENCES

*Bilan des licenciés* :

- 40 adultes compétiteurs/dirigeants et loisirs confondus

- 49 enfants groupe année (de 9\*U9 ; 16\*U11 ; 9\*U13 ; 4\*U15 ; 9\*U17 ; 2\*U20)

- 7 enfants groupe Hiver

Relance à faire sur un des athlètes de la section du collègue

#### MATÉRIEL – TENUES

- Le tableau récapitulatif du matériel indispensable aux séances a été diffusé par mail. Pas de nouveau retour de manque de matériel depuis.

- Afin de sécuriser le bon entretien et la bonne utilisation du matériel loué par le Club, il a été demandé aux athlètes de fournir une housse pour ranger leur matériel. Une commande groupée est faite par le Club pour les athlètes qui le souhaitent => [commande en cours](#)

- *Distribution du matériel hiver* vendredi 4 et samedi 5 décembre au local par JB, Nadège et Marielle

- *T-Shirts manches longues* avec défaut sont de retour comme neuf.

- *Tenues* : la commande doit arriver la semaine du 14 décembre.

- Tout le matériel qui était encore chez certains athlètes a été récupéré et rangé au local.

- *Bâtons cassés* : plusieurs casses de bâtons involontaires ont été rapportés par les athlètes. Les bâtons ont été remplacés. Il a été voté au CA qu'une participation sera demandée aux athlètes pour permettre

le remplacement (montant à neuf pour les bâtons neufs – montant « à l'ancienneté » pour bâtons non neufs).

Le parc de bâtons ayant été remis à neuf à 50 %, il est remarqué que cette participation est également une sensibilisation au bon usage du matériel par les athlètes.

## ÉVÉNEMENTS

- *Courses* : confirmation du positionnement du Club a organisé 2 courses :

10.01.2020 : course de fond – annulée

27.02.2020 : biathlon à 10m – [nouvelle réunion à programmer début janvier pour l'organisation](#)

Toutes les courses sont annulées jusqu'à fin janvier aux vues des conditions sanitaires.

- Nécessité de faire des évènements cet été avec investissement de tous les athlètes (petits via les parents et grands)

## SPONSORING

Marion Ottenheimer travaille sur un plan de financement par sponsoring pour aider le Club à financer les aides aux athlètes du Pôle et du lycée d'Argouges puis, a foriori, le reste des athlètes.

L'idée est de partir à la recherche de sponsors pérennes, par des entreprises ou particuliers, en leur proposant une contre-partie à leur sponsoring.

Marion a donc proposé au CA un tableau présentant :

- la liste des jeunes à aider
- les sponsors existants et à démarcher
- des propositions de contre-parties matérielles (Tshirts, bandeaux,...) ou non matérielles (de l'affichage sur le minibus à la participation à 1/2 journée de biathlon encadrée) en fonction de la somme versée par le sponsor ( de 50€ à 3000€)
- bilan sur la « notoriété » du Club via les statistiques de suivi sur Facebook
- les ressources du Club à mettre en œuvre

Après analyse de ces documents, les membres du CA remarquent que :

- le VSF est un Club plutôt local et que le sponsoring se fait également majoritairement en local, que ces sponsors participent volontiers sans contre-partie mais qu'en remerciements, une contre-partie spontanée peut être faire.
- la recherche de sponsors doit être faite de manière spontanée et au filling avec l'entreprise ou le particulier en question
- le tableau de contre-partie ne doit pas être figé mais donne une idée de ce qui est possible de proposer en fonction de l'entreprise ou du particulier
- les contreparties, s'il y en a une, ne doivent pas excéder 20 % de la somme versée au Club
- cette recherche implique de donner du temps. Si chacun en donne un peu, l'effet est bénéfique pour tous.

Fin de Réunion : 22h40